CONCOURS « MANSAC A DU TALENT »

Organisé par le Conseil Municipal d'Enfants dans le cadre du Téléthon

Le concours est organisé le samedi 7 décembre, sous le chapiteau, sur estrade place du 19 Mars, **à partir de 14h30** dans le cadre du Téléthon, à l'initiative du Conseil Municipal d'Enfants de Mansac.

Le concours est ouvert aux **adultes et enfants de Mansac** et des communes voisines. **L'inscription** préalable à la mairie, à l'école ou sur place avant le spectacle, **est obligatoire**, en précisant la nature de la démonstration envisagée : chant, musique, danse, mime, imitation, acrobatie, jonglage, équilibre, tour de magie ou de prestidigitation ..., réalisation manuelle : pliage, tricot, dentelle, découpage,... ou artistique : dessin, peinture, aquarelle, maquillage, sculpture, poterie, bricolage... et le matériel utilisé. Possibilité de mise à disposition d'une zone avec tapis si nécessaire et d'une sonorisation.

Le concours est réservé à des amateurs et les démonstrations, exécutées devant le public, ne doivent pas présenter de danger pour le public ou l'exécutant, ni créer de dégâts à la salle. **Chaque candidat devra fournir le matériel nécessaire à sa démonstration**. Les démonstrations devront être pour tout public, y compris jeunes enfants.

Le temps octroyé pour chaque démonstration dépendra du nombre d'inscrits et du type de présentation.

Le jury sera constitué des conseillers municipaux enfants présents et d'un à 2 adultes de l'association porteuse associée.

Le candidat vainqueur se verra remettre une coupe offerte par la commune de Mansac.

En cas d'égalité de points, les candidats arrivés en tête assureront une 2e démonstration devant le jury pour se départager.

^^^